

Château

BULLETIN COMMUNAL 2025





Photo : Jean-Baptiste Jandot

En direct de la rédaction

Une année de plus s'est écoulée et la commission municipale a de nouveau œuvré pour vous concocter un bulletin rassemblant toutes les informations ainsi que les événements notables pour notre commune de Château en 2025.

Vous lirez donc au fil des pages le résultat du travail de l'équipe municipale qui gère la réalisation du bulletin aidée par des intervenants extérieurs comme habituellement.

Nous restons bien sûr ouverts à toutes vos questions et remarques que vous pourrez nous faire parvenir à l'adresse mail municipale :

contact@mairiedechateau.fr

Bonne découverte et lecture !

BULLETIN MUNICIPAL DE CHÂTEAU 2025

Responsable de la publication :
Pierre Nugues

Impression : Inore Groupe
(Varennes-Vauzelles)

Photos (sauf mentions) :
Commune de Château

Photo couverture :
Guillaume Pommier



Le mot du Maire

À l'heure où j'écris ce mot, l'année n'est pas terminée et nous sentons les prémices des fêtes de fin d'année.

Ce dernier bulletin municipal du mandat 2020-2026, qui d'après les échos, est attendu et lu avec intérêt par chacun d'entre vous. Ses rédacteurs font en sorte d'apporter des informations communales et inter-communales très complètes et étayées de belles photos.

Le conseil municipal a mené à bien les projets communaux et le budget a été respecté « à la lettre » par les équipes en charge. Un point où le conseil ne peut agir seul, c'est le VIVRE ENSEMBLE. De ce fait, je tiens à remercier les associations de Château pour leur dynamisme et leur dévouement qui contribuent à amener du bien-être et de la chaleur humaine.

Notre nouvelle secrétaire de mairie en la personne de Madame Evelyne Faure-Sallaz a pris ses fonctions à bras le corps et son intégration s'est bien déroulée. Une seconde personne est venue rejoindre l'équipe du personnel communal, Madame Stéphanie Minel que je remercie pour son dévouement et sa discrétion.

Depuis le printemps, vous avez pu croiser sur la commune, Monsieur Christian Mauguin, nouvellement employé en qualité d'agent

d'entretien. Homme multitâche, tout comme Denis Lardet, leurs fonctions sont nombreuses et essentielles à la commune (conduite du tracteur, tonte, ratissage, entretien du cimetière, maçonnerie etc...)

Parmi les travaux effectués cette année, il a été nécessaire d'intervenir dans la salle des fêtes pour le problème d'acoustique. Une étude a été faite, les travaux réalisés par la pose de cadres tapissés fixés au plafond. Le résultat est probant et apporte de plus une touche de couleur à cette belle salle.

À ce jour, bien que cela ne soit pas officialisé par acte notarié, Madame Dey avait émis le souhait, après son décès, de léguer à la commune ses biens immobiliers. Grâce à ce don venant enrichir le patrimoine de la commune, il pourrait être envisagé de proposer des locations après avoir effectués des travaux de mise aux normes et d'amélioration.

Pour conclure, chères Châtelaines, chers Châtelains, recevez au nom du conseil municipal nos remerciements pour votre confiance accordée tout au long de ce mandat et recevez tous nos bons vœux pour l'année 2026.

Mairie de Château

92 montée du Nière 71250 Château - 03 85 59 15 51 - contact@mairiedechateau.fr

Ouverture : le lundi de 8h30 à 12h et le vendredi de 14h à 16h30

mairiedechateau.fr



Le Conseil municipal

De gauche à droite : **Damien Therriaud** (conseiller), **Pierre Nugues** (Maire), **Sylvie Rippe** (conseillère), **Pascal Perrin** (conseiller), **Françoise Chanal** (conseillère), **René Dufour** (1^{er} adjoint), **Claude Nugues** (conseiller), **Christian Mérigot** (3^e adjoint), **Laurence Saint-Jean** (2^e adjointe), **Claudie Creutz** (conseillère), **Jean-Baptiste Jandet** (conseiller)

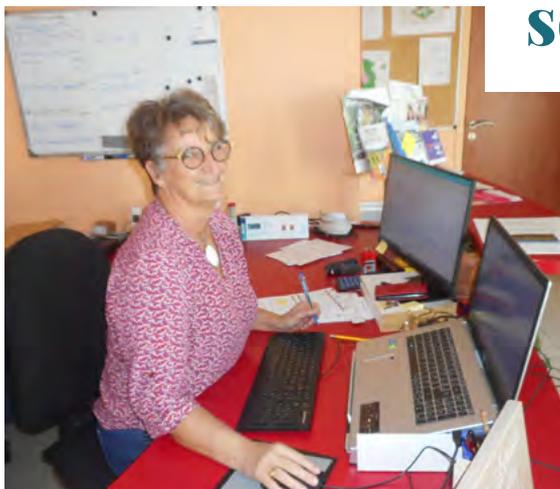
Une propriété léguée à la commune

Mme Germaine Dey avait émis le souhait que sa maison d'habitation et les dépendances reviennent à la commune. Cette maison était dans la famille Petit, parents et grand parents de Mme Dey. Le couple y a vécu depuis les années 70. Elle nous a quitté le 11 juin. L'office notarial règle la succession. L'équipe municipale a visité les bâtiments début octobre. Un projet de mise en location de deux logements sera à l'étude.



Photo : René Dufour

Une nouvelle secrétaire de mairie



Couteau suisse diront certains, une secrétaire de Mairie demeure le pilier discret et indispensable de la vie de la commune.

Il peut arriver que la charge de ce travail devienne trop lourde. Florie Boniel, qui portait déjà les secrétariats de Saint André le Désert, de Saint Vincent des Prés et du SIVOS de la Gande (5 communes associées) a souhaité, cette fin d'été, arrêter sa mission à Château. Ses compétences au service de chacun et sa disponibilité pour passer le relais à notre nouvelle secrétaire ont été des atouts appréciés. L'équipe du Conseil l'en remercie vivement.

Une nouvelle personne, tout aussi engagée vous accueille désormais : Evelyne Faure-Sallaz.

« Originaire de Haute Savoie et installée depuis 5 années en Saône-et-Loire, je travaille également sur la Commune de Chiddes. Le Clunisois faisait partie des lieux de vie que nous envisagions pour nous installer mon mari et moi, connaissant la région depuis une trentaine d'années.

J'ai repris le poste de Florie pour compléter mon temps de travail et même si les tâches sont comparables dans les mairies en général, un temps d'adaptation est toutefois nécessaire. Le contact humain et le service sont très importants pour moi et j'ai la chance de travailler au sein d'une équipe municipale dynamique et qui m'a accueillie avec beaucoup de bienveillance.

Château est une commune comme je les affectionne, avec une vie sociale et culturelle importante et où les habitants se connaissent ce qui est très agréable. Je serai présente en mairie pour vous accueillir jusqu'en décembre 2026, date à laquelle je prendrai ma retraite. »

Christian Mauguin a pris le relais de Didier Perrin qui a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année dernière. Avec **Denis Lardet**, ils assurent l'entretien des surfaces, voiries et espaces verts de la commune. **Stéphanie Minel** est en charge de l'entretien de la salle communale et de la mairie.

Les tarifs du cimetière

COLUMBARIUM

800€ la case achetée pour 2 personnes maximum, avec fourniture de plaque(s)

+100€ pour une durée de 15 ans

+130€ pour une durée de 30 ans

+150€ pour une durée de 50 ans

La gravure des plaques est en sus et elles devront toutes être identiques (police).

JARDIN DU SOUVENIR

Espace gratuit pour la dispersion des cendres. Le tarif d'une plaque est de 80€. La gravure est sous les mêmes conditions que le Columbarium.

CONCESSION FUNÉRAIRES

15 ans : 120€ / m² ; 30 ans : 150€ / m²
50 ans : 180€ / m²

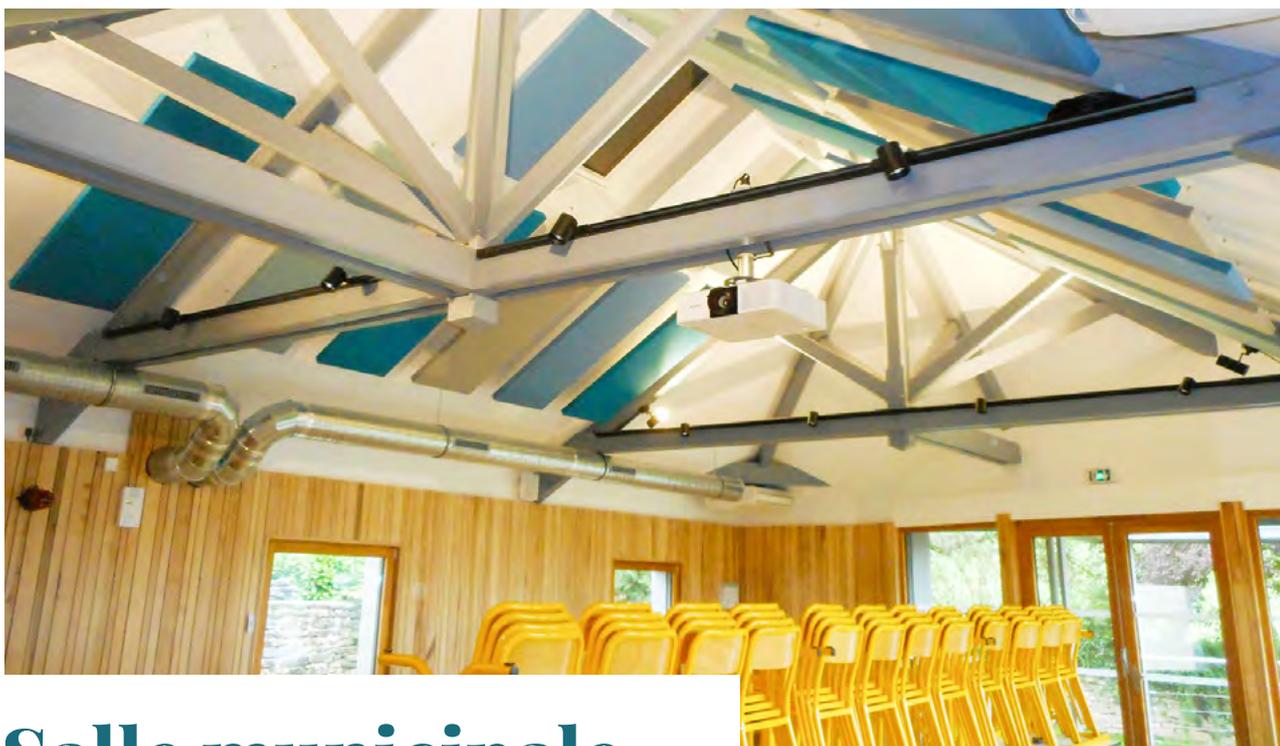


Photo : Claudie Creutz

Salle municipale, son et décibels

« On ne s'entend plus ! », « quel brouhaha » ! L'acoustique de la salle n'était pas concluante et nombre de remarques ont été partagées après des manifestations festives.

Si les premiers travaux ont été réalisés, une nouvelle étude est engagée par l'entreprise certifiée *Acoustique France* (Chalon-sur-Saône). À la suite de ce bureau d'étude, l'entreprise *Bonglet* (Charnay les Mâcon) a été mobilisée une seconde fois. Des panneaux acoustiques en bois et ouate recyclée sont désormais posés, les couleurs choisies, la DETR (Dotation aux Équipements Territoires Ruraux) sollicitée. Les « échos » venus jusqu'aux oreilles des élus sont plutôt positifs.

Attention ! Une recommandation express aux utilisateurs de la salle : adopter les enceintes mises à disposition. La raison ? Elles sont prévues pour plus de confort acoustique pendant les manifestations. Elles ont été choisies dans le cadre du rapport calculé entre volume et capacité d'accueil de la salle. Le voisinage n'a pas été oublié.

Louer la salle des fêtes

- Forfait 1 jour : 120€ (habitants de Château) / 170€ (extérieurs)
- Forfait 2 jours : 215€ (habitants de Château) / 310€ (extérieurs)
- Forfait 3 jours : 300€ (habitants de Château) / 440€ (extérieurs)
- Enterrements : gratuit (habitants de Château) / 120€ (extérieurs)
- Utilisation de la cuisine : 50€ en plus du forfait choisi

Le chauffage est inclus dans la location. Le ménage est à la charge du loueur selon la convention de location. Une attestation d'assurance sera demandée pour la location ainsi qu'une caution de 1500€ pour le prêt de la salle et du matériel vidéo. Attention, les tarifs peuvent évoluer en 2026.

● Plus d'infos en mairie, par téléphone au 03 85 59 15 51, par mail à contact@mairiedechateaufr

Renouveler son passeport ou sa carte d'identité

Vous êtes majeur et la date de validité de votre carte nationale d'identité est prochainement dépassée ou l'est déjà ? La demande de renouvellement de la carte d'identité est gratuite, à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte. Nous vous présentons les étapes de la démarche.

Les cartes d'identité et les passeports sont délivrés par les communes agréées comme l'est la mairie de Cluny. La demande et le retrait de la CNI et du passeport se font uniquement sur rendez-vous aux jours et horaires suivants :

- le lundi de 14 h à 16 h 30
- le mardi de 14 h à 16 h 30
- le mercredi de 14 h à 16 h 30
- le jeudi de 14 h à 16 h 30
- le vendredi de 9 h à 11 h 30
- deux samedis par mois de 9 h à 11 h 30

Appelez le 03 85 59 05 87 pour prendre rendez-vous.

Comme pour les passeports, la prise d'empreinte digitale est obligatoire, le demandeur doit donc être présent.

Pour les jeunes, présence obligatoire avec l'un des parents et prise d'empreinte à partir de 12 ans.

Vous pouvez pré remplir le formulaire de renouvellement via le lien ci-contre :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>. Dans le cas contraire, le Cerfa peut vous être remis à la mairie de Château. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.



Élections municipales, réforme du mode de scrutin

La loi n° 2025-244 du 21 mai 2025, visant à harmoniser le mode de scrutin des élections municipales, introduit d'importants changements pour les communes de moins de 1000 habitants. Désormais, les règles appliquées seront identiques à celles en vigueur dans les communes plus importantes.

Un scrutin de liste désormais obligatoire

Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours. Chaque liste devra comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir (11), avec la possibilité d'avoir jusqu'à deux noms en moins ou en plus. Aucun ajout, suppression ou changement d'ordre ne sera autorisé : le panachage disparaît définitivement. Tout bulletin modifié sera considéré comme nul.

Parité stricte et listes complètes

La parité alternative devient obligatoire. Pour une commune comptant 11 sièges à pourvoir, les listes devront présenter soit 6 femmes et 5 hommes, soit 5 femmes et 6 hommes.

Déroulement du scrutin

Un second tour sera organisé si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour.

- date limite d'inscription sur les listes électorales : 6 février 2026
- dépôt des candidatures (1^{er} tour) : jusqu'au 26 février 2026 à 18h en préfecture

Un mandat prolongé

Le prochain mandat municipal pourrait exceptionnellement durer 7 ans, jusqu'en 2032, afin de réajuster le calendrier électoral national.

Les dates

- 1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026
- 2nd tour : dimanche 22 mars 2026



Recensement
de la population 2026

Recensement de la population

Vous allez être recensé(e) cette année. Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Un agent recenseur a été désigné en la personne de Romain Thévenet qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, merci de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête. Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.



Romain Thévenet a été désigné agent recenseur pour notre commune.



Voirie

Pour clore le projet de l'adressage, l'entreprise PVP de Digoïn a fourni les plaques avec les numéros d'habitations et les plaques de nomination des voies pour la commune. Les 2 et 3 octobre les poteaux et plaques ont été installés par l'entreprise SIGNAL 71 de Cluny. Nous vous rappelons que les plaques d'habitation sont offertes, à récupérer à la mairie et à installer par vos soins dans un délai raisonnable.

Une étude a été réalisée par La Poste pour le classement des voies communales, rurales et dessertes. Une commission communale s'est réunie pour vérifier et valider le dossier. La mise à jour de ces tableaux de classement des voies assure une mise en conformité avec la réglementation et la perception du juste montant de la dotation de fonctionnement pour assurer l'entretien.

En prévision des travaux de voirie pour 2026, le bureau d'étude ZAGE-Conseils a été contacté pour prendre en compte les travaux à envisager afin de déposer les dossiers de subventions.



Photo : Fabrice Pasquier

Repas des Aînés

Cette année l'invitation a été lancée pour le dimanche 19 octobre 2025 à 12h dans notre salle des fêtes de Château. Le repas a rassemblé 29 convives dont 15 personnes de 70 ans ou plus et 14 invités. Nous sommes restés fidèles au traiteur de Salornay-sur-Guye, l'entreprise "Balon" qui nous a une fois de plus servi un bon repas bien organisé. L'après-midi a passé très vite et fut comme souvent un moment convivial bien agréable. La distribution de paniers garnis par les bénévoles est prévue pour la fin d'année pour les personnes concernées qui n'ont pu assister au repas du fait de problèmes de santé ou de difficultés de déplacement. Bonne fin d'année 2025 à tous.

Déchets ménagers évolution des lieux de collecte

Vous avez déjà remarqué que, pour faire suite aux demandes de ripeurs du SIRTOM, trois placettes ont été réalisées : deux bétonnées dont une sur la D152 à hauteur de Saint Laurent, terrain dont Terres de Liens est propriétaire, et l'autre au Hameau de Saint-Léger, la 3e au hameau de la Brosse réalisée en sablé chaulé. Une place de retournement a été créée à Montaisé.

Un groupement de bennes collectives a été installé place de la Berlingotte. Ces bennes desservent, à ce jour, Danjin, Buillet et le Bourg. Suite à ces aménagements, chacun.e peut conserver les conteneurs ou les déposer devant l'atelier communal. En cas de surcharge à proximité, il va de soi, que les Châtelains et Châtelaines sont invités à utiliser ces bennes collectives ou toutes autres.

Attention : les employés du SIRTOM peuvent ne pas ramasser les conteneurs entrouverts ou lors d'erreurs des conditions de tri (ex : bennes jaunes avec des emballages non vidés, mis dans un sac ou imbriqués les uns dans les autres...). Nous vous remercions, par avance, pour votre vigilance et votre compréhension.



Photo : René Dufour



Les finances

Voici en synthèse le Compte Administratif et son Budget Primitif ainsi que le Budget Primitif de l'année suivante avec leurs sections de Fonctionnement et d'Investissement. Ce tableau permet de suivre l'évolution d'une année à l'autre les prévisions et les réalisations financières de la commune.

Cet acte autorise le maire à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Pour les opérations qui surviennent au cours de l'exercice et qui ne sont pas prévues au budget primitif, le budget primitif est modifié. Le Conseil vote alors une décision modificative permettant d'inscrire les opérations nouvelles dans le cadre du budget et équilibre ainsi celui-ci.

Le Compte Administratif représente le réalisé de l'année 2024. Le maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. À la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année suivante, il établit le compte administratif du budget 2024.

Le Compte Administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget, des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice

et est soumis par le maire, pour approbation, à l'assemblée délibérante du Conseil qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice. C'est le Conseil municipal du 8 avril 2025 qui a approuvé le Compte Administratif 2024 et a voté le budget primitif 2025.

Le budget primitif d'investissement 2025 comporte quelques travaux de finition de la salle communale dont la cour de la Mairie, les placettes et autres petits équipements ainsi que leurs financements prévisionnels.

Comme les années précédentes, le tableau du compte d'investissement comporte en italiques une ligne de dépenses de travaux restant à réaliser pour 2024 qui ne représente plus que 19192€ qui n'est pas reprise dans le total réalisé, mais reportée dans le budget d'investissement 2025. Symétriquement, une ligne de subventions d'investissements restant à réaliser en 2024 de 224259€ figure en recettes d'investissements, avec son report dans le budget 2025.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE			
DEPENSES	Budget Primitif	Compte Administratif	Budget Primitif
	2024		2025
Charges à caractère général <i>Achats, énergie, fournitures, assurances, entretien & réparations, tel...</i>	61 797 €	52 762 €	114 302 €
Charges de personnel et cotisations	58 000 €	51 641 €	61 700 €
Autres charges de gestion courante <i>Indemnités, cotisations élus, SDIS (service incendie), subventions, CCAS</i>	41 915 €	40 824 €	38 826 €
Charges financières	6 221 €	6 221 €	30 389 €
Charges spécifiques <i>Valeur nette comptable des immobilisations cédées (indemnisation parquet salle)</i>	- €	15 525 €	- €
Virement à section d'investissement	14 130 €		- €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	182 063.00 €	166 972.87 €	245 216.99 €

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE			
RECETTES	Budget Primitif	Compte Administratif	Budget Primitif
	2024		2025
Excédent de fonctionnement reporté	- €	- €	42 984 €
Produits des services, domaine et ventes diverses <i>Affouages, concessions funéraires, redevances d'utilisation du domaine public</i>	2 410 €	7 462 €	3 115 €
Contributions directes <i>Taxes foncières, taxes sur les pylônes électriques</i>	89 579 €	76 499 €	77 450 €
Dotations, subventions et participations <i>Dotation Générale de Fonctionnement, dotations aux élus locaux</i>	62 311 €	77 210 €	84 356 €
Autres produits de gestion courante <i>Baux communaux, ccas, locations gîte et salle des fêtes</i>	27 763 €	32 724 €	36 712 €
Produits spécifiques <i>Produits de cessions d'immobilisations (parquet salle 15 525€), mandats annulés</i>	- €	16 062 €	600 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	182 063.00 €	209 956.86 €	245 216.99 €

COMPTE D'INVESTISSEMENT SYNTHETIQUE			
DEPENSES	Budget Primitif	Compte Administratif	Budget Primitif
	2024		2025
Dont Déficit reporté sur l'excédent de fonctionnement	182 367 €	- €	- €
Immobilisations corporelles <i>Bâtiments publics, murs de soutènement, réseaux de voirie, matériel et outillage technique</i>	30 000 €	372 681 €	128 678 €
Reste à réaliser immobilisations corporelles	361 874 €	19192.89	19 193 €
Remboursements d'emprunts	24 631 €	23 231 €	400 027 €
Dépenses imprévues	- €	- €	- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	598 871.84 €	395 912.23 €	547 897.98 €

COMPTE D'INVESTISSEMENT SYNTHETIQUE			
RECETTES	Budget Primitif	Compte Administratif	Budget Primitif
	2024		2025
Virement du fonctionnement	14 130 €	- €	- €
Excédent d'investissement reporté	- €	- €	241 350 €
Dotations, Fonds divers et réserves <i>Excédent de fonctionnement, FCTVA (retour de TVA) ...</i>	599 113 €	598 637 €	61 120 €
Subvention d'investissement	43 207 €	220 992 €	18 442 €
Reste à réaliser subventions d'investissement	389 598 €	224259	224 259 €
Emprunts et dettes assimilées	1 400 €	- €	2 728 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 047 448.60 €	819 628.54 €	547 897.98 €



Photos : Damien Therriaud

Des îlots de sénescence en forêt communale

Un contrat forestier Natura 2000 vient d'être conclu pour créer trois îlots de sénescence au sein de la forêt communale, sur le secteur du hameau des Crêts.

Depuis plusieurs années, la commune avait sollicité la mise en place d'îlots de sénescence.

Ce dispositif favorise le développement de bois sénescents en forêt dans le but d'améliorer la conservation des habitats et des espèces.

Sur cette surface, aucune intervention sylvicole ne devra être pratiquée pendant trente ans.

Après avoir analysé le plan d'aménagement forestier de l'ONF, le chargé de mission Natura 2000 local Alexandre Mallet a présenté fin juin en mairie un projet de contractualisation qui a été discuté et mis en place courant juillet. Trois îlots (zone) ont ainsi été créés sur les parcelles 3, 6, 9, 12, 15 et 18.

Des zones tampons de 30 m aux abords des chemins qui traversent ces zones et des autres parcelles mitoyennes ont contraint à séparer ces trois îlots.

Affouages

Le permis d'exploiter se terminera le 15 avril et la vidange des coupes devra être effectuée avant le 15 octobre 2026.

Section Château - parcelle 26

Garants : Jérôme Jandet, René Dufour et Jean-Baptiste Jandet
6 personnes inscrites

Section Saint-Léger - parcelle 109

Garants : Pierre Nugues, Bernard Dewaele et Damien Therriaud
4 personnes inscrites

Tarif par affouagiste : 25 €



Photos : Jean-Baptiste Jandet

Quelques règles à respecter pour bien vivre ensemble

NUISANCES SONORES



Les travaux de jardinage ou de bricolage avec utilisation d'appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, scies, perceuses...) : la modération est de rigueur ! Vous pouvez les effectuer :

- les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Propriétaires d'animaux, restez vigilants ! Prenez des dispositions pour préserver la tranquillité du voisinage.

FEUX DE JARDIN ET DÉCHETS VERTS

Le brûlage des végétaux est interdit pour les particuliers tout au long de l'année (sauf écobuage et ou dérogation agricole). Des contraintes plus sévères sont de rigueur en période de sécheresse. Penser au broyage, au compostage ou au dépôt en déchetterie.



EMPIÈTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE



Les riverains d'une route départementale ou d'une voie communale sont soumis à un certain nombre d'obligations. Les arbres, arbustes et haies situés en bordure des voies doivent être élagués pour éviter que les branches nuisent à la visibilité des conducteurs. Distances réglementaires :

- 2m en bordure des routes et voies pour les plantations qui dépassent 2m
- 0,5m pour les autres
- à proximité d'un carrefour, la hauteur maximale autorisée est de 1m à partir du niveau de la chaussée et non du terrain où la végétation est plantée

ORDURES MÉNAGÈRES

Nos bennes jaunes ou grises débordent ! Attention, elles ne seront pas vidées par les salariés du SIRTOM si un débordement est constaté. Direction place de la Berlingotte ! D'autres bennes vous y attendent ainsi que celles recevant le verre et le papier.



Scolarité

Les news du RPI Bergesserin – Mazille – Sainte-Cécile



Photo : RPI Bergesserin/Mazille/Sainte-Cécile

À la rentrée de septembre, 50 élèves ont repris le chemin des trois écoles du RPI : 13 élèves en CM1-CM2 chez Mme Jaunay à Mazille, 17 CP-CE1-CE2 chez Mme Fraize à Bergesserin et 20 en maternelle à Sainte Cécile, chez Mme Brocard.

Cette année, à la maternelle, 2 maîtresses se partagent la classe : Mme Brocard la directrice intervient les mardis et vendredis et Mme Girard les lundis et jeudis. Il en est de même à Bergesserin, Mme Fraize, la directrice est présente les lundis, mardis et jeudis. Mme Bourgeoisat encadre la classe le vendredi.

Deux ATSEM, Mmes Chatelet et De Barros, interviennent dans les 3 classes et durant les temps de cantine et garderie. Mme Sivignon surveille la garderie le matin et le soir. Elle encadre et aide aussi les enfants de la maternelle à la cantine le midi. Mme Charignon s'occupe des repas servis à la cantine. Mme Altena est présente dans le bus du soir pour surveiller les enfants, durant le trajet.

Deux associations accompagnent les 3 écoles. L'Association des Parents d'Élèves (APE) et l'association de la cantine qui grâce à leurs différentes manifestations : ventes de pizzas, de

sapins, pétanque, tombola...permettent de financer les projets des classes et le fonctionnement de la cantine.

Un grand merci à tous les parents bénévoles pour leur investissement !

L'association de la cantine gère les repas du midi pris par les élèves, que le SIVOS subventionne en partie.

Une fois tous les 15 jours, Cécile Berger, intervenante en musique, passe un moment dans chaque école pour apporter ses connaissances musicales et faire chanter les élèves.

À chaque période, les classes se déplacent à la Bibliothèque de Mazille, pour récupérer des livres. De même, Camille de la Ludothèque de Cluny intervient 3 fois, au cours de l'année, dans chaque école pour proposer des moments jeux aux enfants.

Ces partenariats instaurés de longue date permettent à tous de bénéficier d'un temps d'échanges, de découvertes...

Du 12 au 23 mai, les élèves ont pu, sous un chapiteau dressé dans la cour de la salle des fêtes de Sainte-Cécile, participer à des ateliers de cirque. Au programme des exercices de jonglage, équilibre,

acrobaties, corde à sauter... qui ont permis à chacun de développer sa motricité, de gagner en confiance en soi... grâce aux conseils bienveillants de Mathilde et Jérôme, les 2 encadrants de la compagnie Sans Nom.

Les projets dans chacune des classes ont été nombreux : sortie vélo de 2 jours pour les enfants de Bergesserin, journée au poney-club de Laizé pour les petits de Sainte-Cécile et les grands de Mazille...

De nouvelles aventures nous attendent en 2026... D'ici là, élèves et maîtresses du RPI vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2026.



Photo : RPI Bergesserin/Mazille/Sainte-Cécile

Groupe scolaire public de Cluny

Il regroupe les sites de Marie Curie et Danielle Gouze-Mitterrand.

Les inscriptions des enfants sont enregistrées par le pôle scolaire sur présentation des pièces suivantes : attestation d'assurance scolaire, photocopie du carnet de santé attestant des vaccinations obligatoires, justificatif de domicile, photocopie du livret de famille.

Projets pédagogiques et actions éducatives 2025 :

- Toutes les classes du site DGM les peupliers ont participé à l'opération « nettoyons la nature » en février
- Vendredi 21 février, les classes ont participé au carnaval au sein des écoles
- Projets anglais : English weekly, défis anglais sur les émotions, visio avec Portland, semaines des langues du 17 au 23 mars
- Participation et visite de l'exposition dédiée à Danielle Gouze-Mitterrand
- Plantations d'arbres pour les CP
- Cycles sportifs : piscine et défi vélo en lien avec le défi sécurité routière
- Ludoverte
- Pays d'Arts et d'histoire : atelier « réseaux et communication », « le mur dans l'art », « le moyen âge », « les vitraux », « l'art dans l'espace urbain », « les ponts », « espace et plan », « lecture de paysage », « les réseaux de la première guerre mondiale », « traces de la première guerre mondiale »
- Spectacle au théâtre : Oizo, Rivières et Pister les créatures fabuleuses
- Atelier mosaïque romaine animé par l'association « préhistoire et Histoire au bout des doigts

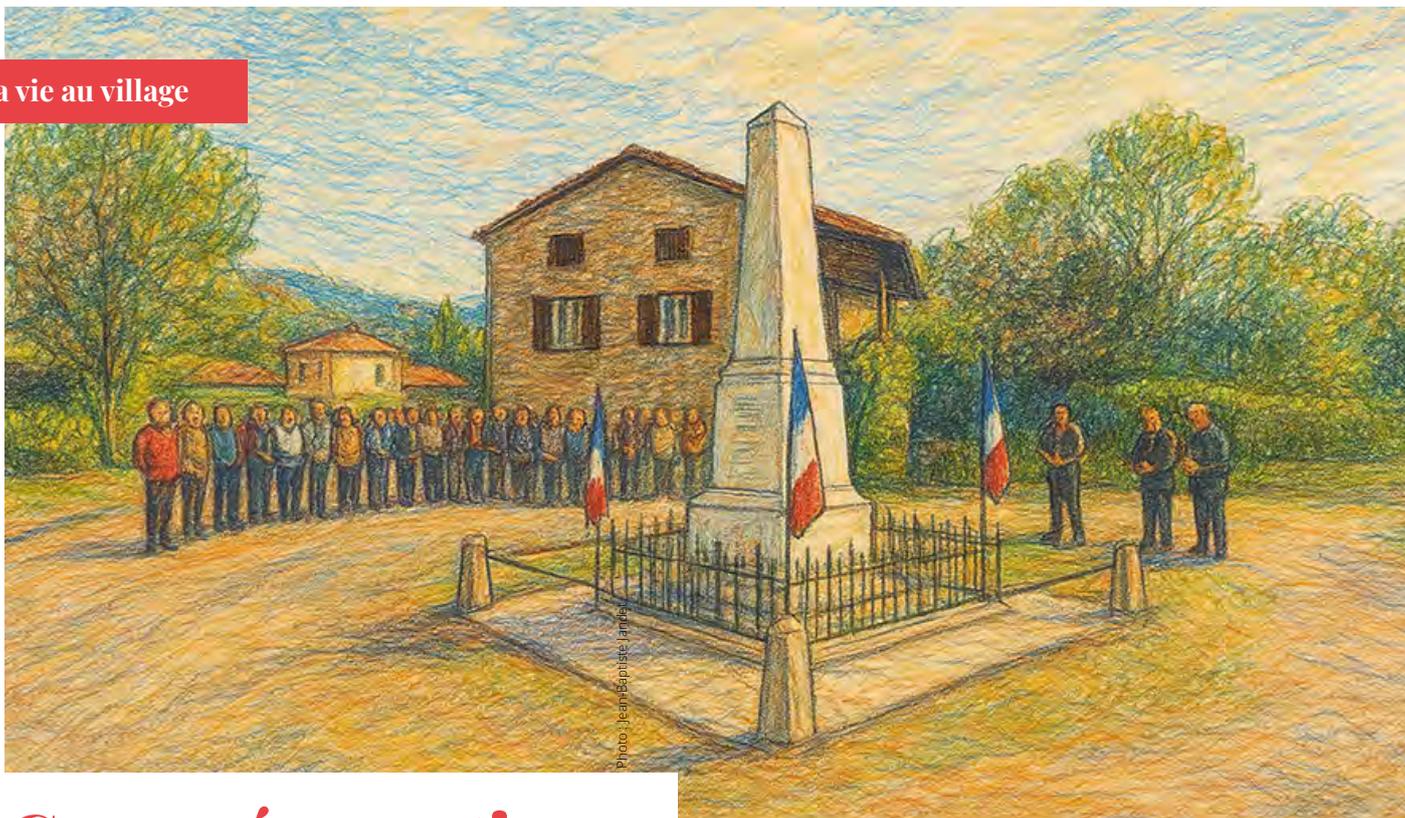


Photo: Jean-Baptiste Jandet

Jean-Baptiste Jandet

Commémorations

Chaque année, les cérémonies patriotiques rassemblent les Châtelains pour honorer ceux qui ont marqué notre histoire. Ces moments de recueillement rappellent l'importance de la paix, du respect et de la solidarité, valeurs fondatrices de notre communauté.

Jeudi 8 mai, une trentaine de personnes s'est réunie pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale. Chloé Jandet a lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, puis a déposé la gerbe en compagnie de Léo.

Le 11 novembre, c'est le maire Pierre Nugues qui assuré la lecture de la lettre officielle de Madame la Ministre des Armées.

Ces cérémonies se concluent par des moments conviviaux autour d'un apéritif qui permettent aux participants d'échanger dans une atmosphère chaleureuse.

État civil

NAISSANCE

18 novembre : Arsène Derieux

MARIAGE

29 mars : Louise Vivier et Gerson Urquieta Ramirez

DÉCÈS

11 juin : Germaine Dey née Petit, 95 ans

10 octobre : Gilles Vautherin, 79 ans

INHUMATIONS AU CIMETIÈRE DE CHÂTEAU

7 janvier : Yvette Merle née Barraud, 96 ans

23 janvier : Eliane Tillier, 89 ans

11 mai : Jean-Robert Cornuel, 86 ans

4 juillet : Francis Schaff, 68 ans



Séjourner à Château

Quatre gîtes composent l'offre en hébergement de la commune.



Tomette Singulière

Les Noyers

Laura et Emeric Derieux



Mill D'Arx

Les Noyers

Christa Muller



L'Olivier de Saint-Léger

Saint-Léger

Francine Blondeau



Les Hirondelles

Au Drôt

Dominique et Pascal Philipek

Décorations de Noël

Des bénévoles au rendez-vous !

L'équipe, toujours active, a commencé au mois d'octobre, de remettre en état, peindre, créer de nouveaux personnages et animaux.

Vous les retrouverez à différents endroits du village.

Merci à tous et à l'Amicale de Château pour la participation aux achats des fournitures.



Photo : Jean-Pierre Meneghel



La Maison des Utopies en Expérimentation

un laboratoire vivant à Saint-Laurent

Sur les hauteurs de Cluny, au domaine de Saint-Laurent, une ancienne bastide agricole connaît depuis peu une nouvelle vie. Depuis septembre 2023, elle abrite la Maison des Utopies en Expérimentation (MUE), un lieu collectif et vivant où s'inventent d'autres manières de faire société.

Née fin 2022 de la rencontre entre plusieurs collectifs citoyens, associations écologiques et culturelles, la MUE rassemble aujourd'hui une vingtaine d'organisations. Parmi elles, on trouve entre autres, *Attac Mâcon*, la *Maison des Cultures du Monde*, le *Mouvement Utopia*, les deux fondations *Un monde par tous* et *Danielle Mitterrand*, le *Centre de Jineologi* ou encore le *CSIA Natessian*, engagées autour de valeurs communes : l'autogestion, la coopération et le respect du vivant.

Au cœur d'un domaine partagé avec *Terre de Liens* et un GAEC d'agriculteurs bio, la MUE vit au rythme de la ferme : pâturages, fromagerie, boulangerie paysanne et magasin de producteurs. L'endroit, à la fois refuge et laboratoire, accueille tout au long de l'année résidences, stages, chantiers collectifs

et rencontres citoyennes. Par exemple, le collectif *La Bande Passante*, réuni autour de l'écriture audiovisuelle, se retrouve, le temps d'une résidence pour partager et échanger sur leurs pratiques et projets d'écriture. Ou encore, le collectif *Hydre*, regroupant plusieurs acteurs engagés dans la défense de l'eau, se retrouve à la MUE lors de week-end de formations mutuelles.

La maison fonctionne selon le principe du commun : chaque structure adhérente contribue à la vie du lieu en partageant savoir-faire, entretien et gouvernance. Des cercles opérationnels assurent la gestion du « soin de la maison », « soin du jardin », « transmettre les usages », « économie », « coopérer » et « aller vers les autres », tandis qu'un cercle de coordination relie les actions et



Photo : Solène Milcent

que le cercle des « veilles » veille au respect de la « Boussole », socle des sept valeurs du projet : soutenir, expérimenter, créer, relier, résister et apprendre. Chaque trimestre, les chantiers (ouverts à toutes et tous pour découvrir la MUE) permettent de réunir l'ensemble des collectifs.

Soutenue par la *Fondation Danielle Mitterrand*, la MUE se veut un espace-ressource et un refuge, pour penser et expérimenter les transitions écologiques, sociales et culturelles. On y explore concrètement des alternatives : économie solidaire, éducation populaire, sobriété énergétique ou gouvernance partagée.

Autour, bois, prairies et jardins nourrissent les projets et les esprits. Une cuisine collective, des dortoirs, une bibliothèque et des salles communes favorisent les échanges et la convivialité.

Plus qu'un lieu, la MUE est une aventure collective et un commun, qui relie nature, culture et engagement citoyen. Dix mois après son ouverture, son week-end inaugural, fin septembre 2023, a célébré un vent d'utopie concrète soufflant à Saint-Laurent.



Photo : D.Olivares



Photo : Michel Rieu

L'Amicale de Château

Une association pour notre village de Château et ses habitants

« Garder cette ambiance assez unique dans notre village » c'est cela le but de l'Amicale de Château. On y arrive en proposant des événements « rassembleurs » et conviviaux pour les habitants (repas d'hiver, concours de pétanque, concours de soupes, beaujolais nouveau, halloween...) ainsi que des manifestations pour faire rayonner Château et ses paysages au-delà de notre petit territoire (Trail La Châtelaine, Vide-Greniers...).

On y arrive aussi grâce à notre super équipe de l'Amicale, toujours engagée pour faire de ces événements des instants privilégiés et ainsi contribuer au développement de la « vie de Château » mais aussi aux nombreux bénévoles qui sont toujours disponibles pour nous aider.

Cette équipe a aussi besoin de se renouveler régulièrement pour rester toujours active et force de propositions. Nous avons besoin de nouveaux volontaires au sein de notre Bureau. Alors nouveaux habitants ou plus anciens rejoignez-nous ... N'hésitez pas à vous manifester sur notre adresse amicalechateau@gmail.com

Et on vous attend nombreux à notre Assemblée Générale qui se tiendra à la salle des fêtes le vendredi 9 janvier à 18h30. On compte sur votre présence.

15 mars Le Repas d'hiver

Notre premier repas de l'année ensemble (le repas d'hiver) a été organisé le 15 mars pour lancer la saison « Amicale » et attendre avec impatience le printemps. Nous étions 50 personnes pour partager un bon bœuf bourguignon et, au travers des photos anciennes de l'Amicale, retrouver ses amis et voisins avec quelques années de moins...



Photo : Fabrice Pasquier

Le groupe « Jardiniers de Château »

Le groupe WhatsApp « Jardiniers de Château » créé en janvier 2024 a pour objectif le « partage » en période de semis, repiquage et récolte de fleurs, fruits et légumes. Plus de 30 membres y sont inscrits avec peu d'activités cette année. Nous espérons que 2026 sera plus propice aux différents échanges. **Demandez votre inscription au groupe en écrivant à amicalechateau@gmail.com**

25 mai Trail « La Chatelaine » 2025

Le dimanche 25 mai a eu lieu la 8e édition de la **Chatelaine**. Un peu plus de 180 participants ont couru sur 3 parcours exigeants :

- **La Sérieuse** (23km, 613 D+) La Sérieuse (23 km ; 613 D+) : parcours long pour les coureurs aguerris, très varié et souvent sauvage.
- **La Sage** (13km, 487 D+) : parcours avec un ratio distance dénivelé plus important cette année.
- **La Gentille** (9km, 288 D+) Circuit plus accessible afin que chacun puisse courir (ou marcher...) en fonction de son niveau de pratique.

Comme pour les précédentes éditions, la météo a été clémente, offrant des conditions idéales aussi bien pour les coureurs que pour les bénévoles.

Deux évènements à noter :

- une demande de mariage lors de la remise des prix
- afin de lier le trail à une bonne cause, l'Amicale de Château a fait don d'un euro par dossard à l'association *Pour Emma* qui soutient les enfants hospitalisés et leurs proches.

Un grand merci aux bénévoles : certains ont pris en charge le signalement et la sécurité des coureurs, d'autres les ravitaillements, d'autres encore les inscriptions et l'aide au chronométrage. Le midi les nombreux bénévoles ont partagé un repas bien sympathique.



Photo : Fabrice Pasquier

14 juin Après-midi jeux

Nous avons organisé pour la seconde fois le samedi 14 juin un après-midi jeux sur la place du village. Tout comme l'an passé, plusieurs jeux étaient proposés : Billard Hollandais, Palais Bretons, Boules carrées, Jeu de la grenouille, Billard Japonais, Mölkky, Batik, Mikado géant, Fléchettes.

La température extérieure, entre 35 et 40°C, n'a pas « joué » en notre faveur... et de nombreux habitants ont préféré rester au frais chez eux. Malgré cela, les participants ont testé leur habileté sur ces jeux « à l'ombre » et dans une ambiance conviviale et décontractée.



Photo : Fabrice Pasquier

Bibliothèque : un nouvel horaire pour les enfants

La bibliothèque est ouverte traditionnellement le dimanche à partir de 11h. Cette année, Armand Boulanger a proposé un créneau supplémentaire pour les enfants (mais aussi les adultes) le mercredi de 14h à 16h en réservant la veille.

De nombreux ouvrages ont été rajoutés cette année qui peuvent être consultés sur place ou prêtés. Au menu : romans, biographies, santé-société, jeunes, politique-histoire, techniques-savoir-faire, voyages-arts, poésie, revues... et les prêts sont gratuits.

Encore merci à Armand pour son engagement à donner à notre village son point de lecture

6 juillet Le traditionnel Méchoui en chansons

Un bien sympathique « méchoui » cette année encore avec d'une part le soleil ce qui nous a permis de dîner à l'extérieur et d'autre part une chouette ambiance musicale assurée par le groupe Loulou et Toinou.

Ce samedi 5 juillet, nous étions 60 participants à table. Un bien bon gigot d'agneau accompagné de belles chansons françaises, une super recette. Nous remercions bien sûr l'équipe de l'Amicale et plus largement tous ceux qui sont venus nous aider le samedi matin à préparer la salle et le soir pour la phase de rangement et de nettoyage.



30 août Premier concours de pétanque

Le samedi 30 août 2025, la place du village de Château s'est animée à l'occasion du tout premier concours de pétanque organisé par l'Amicale, sous un soleil joueur, bien plus clément que la canicule du 28 juin qui nous a contraint de reporter. Cette belle journée a rassemblé quatorze équipes, venues partager un moment convivial, dans une ambiance chaleureuse fidèle à l'esprit familial et amical des organisateurs.

Les 14 équipes ont disputé 4 parties chacune, et le classement final a été déterminé par le cumul des points et des victoires. 1er : Gabrielle et Richard Gozdala, auteurs d'un superbe goal-average de 30 points avec 4 victoires ; 2e : Jean-Claude Blanc et Pierre Civelli, 21 points au goal-average et 3 victoires ; 3e : Christelle Gelin et Denis Maes, 8 points au goal-average et 3 victoires.

Deux équipes ont connu la traditionnelle épreuve du "zéro pointé" (13 à 0) et ont eu le privilège d'embrasser Fanny avant la remise des prix, sous les applaudissements. Le Trophée de l'Amicale « Le Bouchon d'Or » fut remis aux premiers par Fabrice Pasquer, Président de l'association, dans une ambiance festive et chaleureuse. Les prix ont également honoré les deuxièmes et troisièmes du classement, salués par tous les participants réunis autour de l'événement.

Fort du succès et du plaisir partagé cette année, toute l'Amicale donne déjà rendez-vous aux passionnés de pétanque et aux habitants du village pour une nouvelle édition en 2026.



Photo : Pierre Meneghel

Les verres « La vie de Château »

Nous avons relancé la production de verres. Pas assez par rapport à la demande : 12 cartons vendus en quelques semaines. Donc relance de nouveau... et il en reste. Si vous souhaitez un carton faites la demande à amicalechateau@gmail.com





15 septembre Joli succès pour le vide-grenier

Mise à part la météo cette 9e édition a été une réussite tant du point de vue de l'organisation que de la participation.

La météo nous a donné quelques sueurs froides. La décision a été prise seulement le mercredi matin de confirmer la tenue du vide-greniers. Comme pour les éditions précédentes l'installation a été réalisée le samedi après-midi : montage du chapiteau pour la buvette, installation des tables et chaises, mise en place de la remorque frigo, de la signalisation, des emplacements.... Merci à tous les volontaires nombreux qui nous ont permis efficacité et rapidité. La pluie a d'ailleurs commencé à nous accompagner à ce moment....

Outre l'installation de la place du village, le travail d'inscription des exposants (magnifiquement réalisé par Françoise et Jean-Pierre) a été réalisé bien avant ce week-end. Cette année, 52 exposants étaient inscrits dont 11 de notre village de Château. 2025, tout comme 2024, s'impose parmi les meilleures éditions par rapport aux années précédentes. L'espace du Vide-Greniers a de nouveau été réaménagé pour proposer 310 mètres linéaires pour les emplacements, soit 26 de plus qu'en 2024. Presque la totalité a été réservée. Les 52 inscriptions se répartissent en trois groupes traduisant fidélité des exposants et attrait de notre vide-greniers : 29 exposants (56 %), participaient pour la première fois, huit s'inscrivaient pour la deuxième fois, cinq pour la troisième, et dix pour la quatrième fois depuis 2021.

Les premiers exposants sont arrivés dès 6h du matin ainsi que les premiers acheteurs. A 7h, comme d'habitude c'était l'effervescence des installations et des premiers achats des « professionnels » à l'affût des bonnes affaires. La matinée s'est déroulée sous les nuages et quelques rayons de soleil. Les visiteurs étaient nombreux et affairés dans la seconde partie de la matinée et les vendeurs avaient pour beaucoup le sourire.

Vers midi la buvette « faisait le plein ». À peine si les nombreux « tenanciers » suffisaient pour servir visiteurs, habitants et habitués... Belle ambiance. Comme d'habitude l'accent avait été mis sur la qualité et la diversité des boissons servies et des mets proposés (croissants, sandwiches, hot-dog, gaufres, pizzas, tarte aux pommes...)

Malheureusement dès 15h30 la pluie est arrivée et les exposants ont lancé le repli. C'est donc avec regret que la « désinstallation » a débuté plus tôt mais toujours dans une bonne ambiance et de nombreux bénévoles malgré la fatigue de cette journée. L'ensemble du matériel n'a du reste pas directement été rangé mais emmené vers notre Château féodal puisqu'il servait le week-end suivant à l'Association Château Patrimoine qui fêtait ses 10 ans.

31 octobre Halloween : les petits monstres de Château

Les 17 petits (et grands) monstres de Château s'étaient donnés rendez-vous le 31 octobre pour fêter ensemble Halloween. Ils ont hanté cette année les habitants du Vernay récoltant sourires et bonbons. Le rendez-vous était au lavoir qui pour l'occasion était envahi de monstres et de bonbons flottants (Merci René...). Enfin l'Amicale avait préparé un petit apéritif pour les enfants et les parents. Merci à Alexia et Mathieu de leur accueil. Merci également aux habitants de ce lieu-dit d'avoir joué le jeu et gâté nos enfants. L'an prochain on ira hanter un autre quartier de Château....



22 novembre Concours de soupes et Beaujolais Nouveau. Le Lieu Dit « Buillet » remettait en jeu « La Louche d'Or » conquise en 2024.

Nous avons organisé notre 2ème concours de soupes en fêtant le Beaujolais Nouveau le samedi 22 novembre 2025 à la salle des fêtes sur le même principe que l'an passé : tous les participants pouvaient goûter à toutes les soupes et voter pour leur préférée. Les soupes ont été préparées par les habitants de Château regroupés par « Lieu-Dit ».



Photo : Michel Rieu

Nous avons 9 lieux-dits en « compétition »... avec plus de 25 chefs cuisiniers et environ 80 goûteurs :

- Montaisé : (Michel et Sébastien)
- Le Nière : (Nicole, Fabienne, Dominique, Ludovic et Olivier)
- Buillet : (Françoise, Fatima, Mireille, Sylvie)
- Danjin/Les Noyers : (Antoinette, Jean Claude, Patrick et Chantal)
- La Brosse : (Eric, Karine et Elyane)
- Saint-Léger : (Katia et Martine)
- Les Granges : (Françoise et Jean-Pierre)
- Le Vernay : (Eric)
- Les Cadoles : (Jacqueline, Christophe et Chrystelle)

Les 3 soupes lauréates primées sont : 1er : Les Granges, 2e ex aequo : Montaisé et Buillet. La Louche d'Or 2025 a donc été remise au Lieu-Dit « Les Granges ».

Comme l'an passé nous avons installé des « manges-debout » en plus des tables afin que pendant le concours et aussi le buffet nous ne restions pas assis à la même place tout le temps afin de favoriser convivialité et échanges entre nous. Encore une superbe soirée...

Notons aussi la qualité du « Beaujolais Nouveau » sélectionné par l'équipe de l'Amicale quelques jours avant lors d'une soirée dégustation/tests et la spontanéité des visages photographié (Merci Michel).

Et 2026 alors ?

Notre programme 2026 n'est pas encore finalisé mais nous savons que nous pouvons compter sur vous pour participer à nos manifestations classiques et sans doute à quelques nouveautés. En novembre un sondage a été lancé avec quelques idées nouvelles afin de recueillir vos idées et suggestions et valider ou non la reconduction d'événements « traditionnels ». Vous êtes nombreux à avoir répondu et nous vous présenterons le nouveau programme lors de notre Assemblée Générale (le vendredi 9 janvier).

Notre équipe est fière de contribuer au développement de la « vie de Château » et nous espérons donc vous retrouver prochainement...à nos évènements mais aussi dans notre équipe pour les organiser...



Photo : Guy Bachelet

Les Aînés ruraux

Club intercommunal de Château - Mazille - Sainte-Cécile

25 adhérents sont inscrits cette année 2025, affiliée à une Fédération associative Départementale. Le groupe de seniors comprend 4 personnes qui ont plus de 90 ans, 9 ont de 80 à 90 ans, 8 ont moins de 80 ans et une adhérente à 70 ans. Ils se réunissent tous les premiers jeudis du mois avec des rencontres jeux dans la salle de l'AIC de Mazille.

Un repas « grenouilles » (qui n'avait pu avoir lieu en octobre 2024) a été pris par 19 convives au restaurant Le Pont de Cotte à Lournand le jeudi 22 mai puis ils ont profité d'un repas d'automne à l'Auberge La Rochette de Bourgvillain le jeudi 20 novembre.

Peuvent adhérer dans un club : les personnes de plus de 50 ans (retraitées ou non), les conjoints plus jeunes, les personnes handicapées (quelque soit l'âge si les parents adhérents des Aînés Ruraux ne peuvent les laisser seuls), toutes les personnes quel que soit l'âge qui permettent la mise en œuvre d'activités spécifiques.

Société de chasse

Les périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse sont définies par la Fédération Départementale des Chasseurs de Saône et Loire. Elles sont différentes en fonction du gibier :

- **Sanglier** : du 1^{er} juin 2025 au 31 juillet 2025 : chasse uniquement à l'approche ou à l'affût ; du 1^{er} août 2025 au 31 mars 2026 : chasse en battue, à l'approche ou à l'affût tous les jours
- **Chevreuil** : du 1^{er} juin à l'ouverture générale (21 septembre 2025) : chasse uniquement à l'approche ou à l'affût, sans chien ; de l'ouverture au 28 février 2026 : chasse en battue
- **Lapin de garenne** : du 21 septembre 2025 au 28 février 2026
- **Lièvre d'Europe** : du 21 septembre 2025 au 7 décembre 2025
- **Perdrix et faisan** : du 21 septembre 2025 au 31 janvier 2026

La société de chasse « La Garenne » de Château, a défini ses jours de chasse dans la période autorisée par la Fédération.

Pour tous les gibiers : les samedis, les dimanches, les mercredis et les jours fériés. La bécasse peut être chassée aussi les lundis.

Les différentes manifestations de l'année 2025 :

- La vente de paella a eu lieu au local communal samedi 1^{er} mars. 240 parts ont été vendues. Une prochaine vente aura lieu le samedi 7 mars 2026.
- 50 personnes (amis, chasseurs et habitants) se sont retrouvées samedi 6 septembre au repas de chasse, dans une ambiance festive et musicale. Le prochain repas est prévu le samedi 5 septembre 2026.



Photo : Jean-Paul Martin

Château Patrimoine

31 janvier : réception des associations du patrimoine

Depuis 10 ans, bénévoles et adhérents de Château Patrimoine sont engagés dans une démarche active de connaissance, de conservation du paysage ou de l'architecture, dans toutes leurs composantes. Comme elle, de nombreuses associations réalisent différents projets et actions patrimoniaux, entre Cluny et Tournus autour du Pays d'Art et d'Histoire (PAH).

La FAPPAH (Fédération des Associations Partenaires du pays d'Art et d'Histoire) est une association qui fédère plus de 50 associations. À son initiative, 60 personnes se sont réunies dans notre salle communale pour la traditionnelle rencontre « Au Gui l'An Neuf ».



Photo : Jacqueline Argant

Après le mot d'accueil du Président M. Dimanche et de Pierre Nugues et en présence de Mme Gouaille, cheffe de projets PAH, cette rencontre a été l'occasion de découvrir de nouvelles actions comme la Tour Saint-Mayeul à Cluny ou d'échanger sur l'état préoccupant de la Chapelle Saint-Laurent de Lournand. M. Dimanche a (re)présenté le site www.fappah.fr comme relais et soutien des activités de chaque association. Jean-Claude Vouillon a exposé les travaux de l'association mazillonne *Les Amis de Michel Bouillot* en lien étroit avec Marie-Aude Poisson, autrice du livre *Michel Bouillot l'émerveilleur - images sacrées*. Côté Château, Jacqueline Argant a évoqué l'exposition organisée en 2024, *L'école primaire de Château*. Témoin d'une époque, sa mémoire est toujours présente par les textes et photos dans la tour-clocher de l'église Saint-Martin.

8 mars : Visite à la Chazère

33 personnes se sont retrouvées au hameau de la Grange pour visiter la Chazère, ferme de Claude et Nathalie.

La journée encore un peu fraîche, mais sèche et ensoleillée était idéale pour aller à la rencontre des animaux. Agneaux et chevreaux ont enchanté les enfants, très nombreux, qui ont pu les approcher et les toucher. Les commentaires de Claude sur les méthodes d'élevage des chèvres poitevines, des brebis, des vaches et leurs veaux ont passionné les adultes et permis de mieux comprendre le difficile métier d'agriculteur. La visite s'est terminée par la dégustation appréciée des premiers fromages de chèvre de la saison. Merci à Claude et à Nathalie pour cet après-midi instructive et conviviale !



Photo : Jacqueline Argant

19 avril : concert de printemps

À 18h, le soleil a franchi les portes de l'église Saint-Martin pour rendre plus lumineuses encore les pièces de musique baroque et contemporaine interprétées magistralement par Emilie Volle (flûtes à bec) et Isabelle Lubrano Lavadéra (viole de gambe). L'auditoire, séduit, a pu échanger ses impressions lors du pot offert par les interprètes. En novembre 2022, un enregistrement de ce programme avait été réalisé en ce lieu à l'acoustique si particulière.



Photo : Fabrice Pasquier

6 mai : sur les traces du château-fort

Balade exploratoire guidée par Alain et Jacqueline Argant. Pour préparer la « lecture des traces du château-fort de Château » prévue en septembre pour les Journées du Patrimoine, une sortie sur le terrain a réuni 11 membres de Château Patrimoine avec la participation de Gilles Auloy, Président du Centre de Castellologie de Bourgogne. Le groupe a suivi, tout au long du plateau de la Garenne, les vestiges et structures du château encore visibles (murs et autres constructions). Cette visite confirme bien l'étendue du château fort à tout le plateau ainsi que l'existence probable de plusieurs phases de construction. La matinée s'est terminée à l'abri du vent sous la grange par un sympathique pique-nique ...



Photo : Jules Rigollot

16 août : concert de l'été

Mélina Perlin-Féliers est une jeune harpiste. Elle a présenté dans l'église de Château un programme musical de l'Italie du XVIIe devant une quarantaine de personnes. Mélina achève actuellement sa formation d'enseignante de Harpe ancienne au Conservatoire Régional de Besançon après avoir obtenu un master à la Schola Cantorum de Bâle.



Photo : Fabrice Pasquier

Château Patrimoine inscrit ses 10 ans sur les pages de l'histoire du village

Château Patrimoine fête ses dix ans en mettant à l'honneur notre vieux château fort dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2025. Quelques dates repères :

Les premières mentions d'un site fortifié (Castello, puis Castellum) apparaissent dès l'an 840. En 878 le roi Louis le Bègue donne aux chanoines de Saint-Vincent de Mâcon des possessions au territoire de la villa de Château, avec le castel (Castellum) et son église Saint-Martin...En 1597, à la suite des guerres de religion, on apprend que « toute la construction est par terre, seule la grande tour reste debout ». Vendue en 1791 comme bien national, elle est rachetée en 1823 par notre commune. En 1849, elle sera rattachée à l'église pour servir de clocher.



Photo : Jules Rigollot



Alain et Jacqueline Argant

- ▲ Reconstitution de l'emprise du château fort
- ◀ En suivant les remparts du château

Une joyeuse équipe de bénévoles s'est déployée pendant trois jours, du 19 au 21 septembre, pour installer le décor des festivités sous le signe du château fort et du Moyen Âge. Au programme le 20 au matin, découverte des limites du château guidée par Alain et Jacqueline Argant, puis inauguration et remise au Maire, Pierre Nugues, de la maquette de la vallée du Repentir réalisée par quatre étudiant(e)s de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais sous la direction de leurs professeurs Jean-François Coulais et Ayda Alehashemi.



Photo : Jacqueline Argant

Installation des photos du concours 2025



Photo : Jules Rigollot

La maquette de la vallée du Repentir dévoilée en présence de J.-F. Coulais et A. Alehashemi

La journée s'est poursuivie en chansons avec Sylvie Jérusalem et Isabelle Magdinier autour d'un apéritif, l'hypocras, concocté par Claudie Creutz et Antoinette Martin d'après une recette du 13e siècle. Le déjeuner partagé tiré du sac s'est terminé joyeusement par un gâteau d'anniversaire monumental en forme de forteresse composée de nougatine et de choux à la crème, pièce montée de M. Landat (Pâtisserie de l'Abbaye), le tout sur fond de musique et chants médiévaux de la troupe *Claveyson Cantores*.

Tout au long de la journée et le lendemain, le public a pu profiter dans l'église d'une rétrospective des différents thèmes abordés pendant les dix dernières années et, comme de coutume, choisir ses photos préférées du concours 2025 intitulé *Vos plus belles photos de Château*.



Photo : Jacqueline Argant

Duo en chansons par Sylvie Jérusalem et Isabelle Magdinier



Photo : Jules Rigollot

Autour de l'hypocras



Photo : Jules Rigollot

Concertation entre les musiciens du groupe Claveysons Cantores



Photo : Jacqueline Argant

Belles tablées à l'ombre de l'église



Photo : Fabrice Pasquier

Le château en nougatine



Photo : Jacqueline Argant

Le partage !

L'eau, thème d'un partage entre étudiants et Château Patrimoine.

Si les 10 ans de l'association ont été fêtés lors des Journées du Patrimoine, l'eau a aussi été à l'honneur avec l'inauguration de la maquette de la vallée du Repentir remise et offerte à la commune. Cette maquette concrétise un projet porté par F.-R. de Borde (Président de Château Patrimoine), J.-F. Coulais et A. Alehashemi (professeurs d'Architecture de l'Eau à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris, Quai Malaquais) et la Communauté de communes du Clunisois. Comme Lournand avec son association environnement, Château Patrimoine a été sollicitée dès le début 2025 pour accueillir et échanger avec des étudiants impliqués dans un projet global "Partage de l'Eau en Clunisois**" porté par la Communauté de communes du Clunisois (projet POPSU*** et Les Ateliers de l'Eau Cap Ter).

Ainsi, en Février 2025, Château Patrimoine a reçu des étudiants en Master Urbanisme et Aménagement à l'Université Grenoble Alpes. Après présentation de leur démarche en vue du recensement de l'eau dans notre commune, ils ont pu s'appuyer sur les connaissances et l'expérience acquise à Château sur les ressources en eau et leur gestion passée (existence de différents travaux notamment le recueil et l'exposition sur *L'eau à Château avant l'adduction en 1964*) et sur

les témoignages des différents participants à cette réunion. L'ensemble des équipes étudiantes de Grenoble ont produit un document de synthèse des Ateliers de l'Eau en Clunisois. Ce dossier reçu en mairie demeure accessible à tous par voie électronique .

En Mars 2025, un autre travail d'étude se conclura par la réalisation de la maquette de la vallée du Repentir. Quatre étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais accompagnés de leurs professeurs ont été accueillis pour le travail préparatoire : étude des cartes topographiques, repérage sur le terrain des sources, ruisseaux et divers aménagements (puits, lavoirs...).

**Partage de l'Eau en Clunisois est un des projets POPSU (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines). Ces projets existent dans différentes villes grandes ou petites en France. Celui du Clunisois a généré des séminaires ouverts, des ateliers eau qui se sont déroulés à Cluny ainsi qu'une exposition, *Hydro Cluny*.

***POPSU Territoires ambitionne « d'intensifier les liens entre les acteurs locaux et les chercheurs ». La Recherche action en Clunisois a pour objet « Comment faire solidairement face à la perspective de crises hydriques récurrentes qui menacent d'aggraver les vulnérabilités du territoire ? ». La méthode : associer des associations, des élus de la CCC, des professionnels et des universitaires.

Concours photo

Vos plus belles photos de Château » : tel était le thème du concours photo 2025.

65 tirages ont été exposés et le public, nombreux, s'est montré, comme de coutume, très attentif et a choisi ses préférés parmi les nombreuses images de la tour et de nos paysages si changeants au cours des saisons...102 votants ont ainsi sélectionné les 3 « gagnants" et les illustrations du calendrier 2026.



1. Michel Rieu
La lune rousse



2. Dominique Werner
Les trois paroissiens de la Saint-Martin



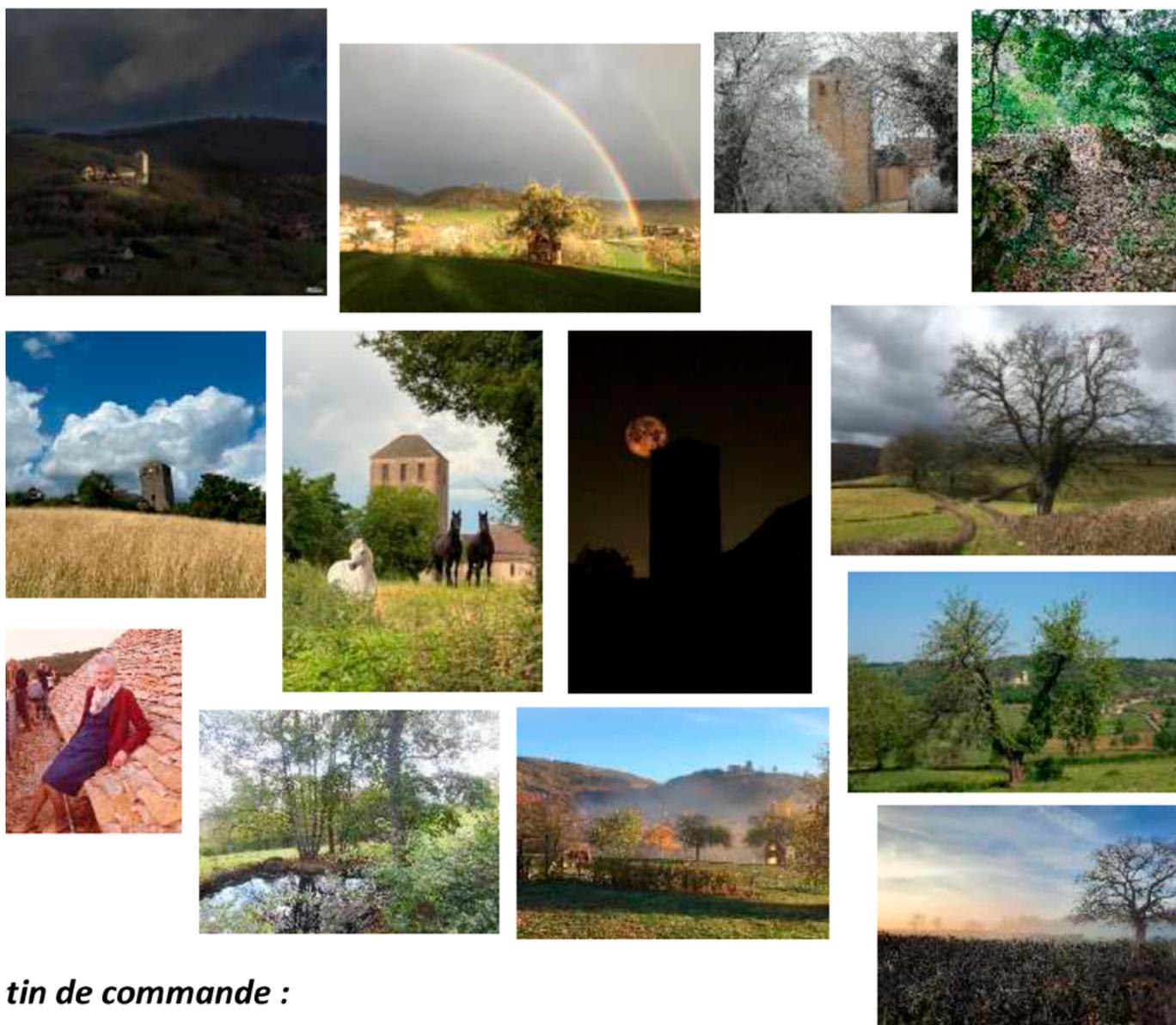
3. Natalie Giloux
Couleurs d'automne



Calendrier 2026 : 16€

Les photos du concours photos 2025

« Vos plus belles photos de Château ... »



tin de commande :

, Prénom

Nombre de calendriers :

à envoyer par courrier électronique à chateaupatrimoine@gmail.com ou à déposer dans la boîte à lettres de la mairie
6 janvier 2026. Paiement par chèque à l'ordre de Château Patrimoine.



Photo : Chantal Guignard

Chats du cœur en Clunisois

L'association travaille en étroite collaboration avec la Communauté de communes du Clunisois qui a passé une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation des chats errants afin d'éviter la prolifération. En 8 ans, ce sont plus de 1300 chats (femelles et mâles) qui ont été stérilisés, identifiés puis remis en liberté. Ces chats errants sont ainsi devenus des chats libres sous la protection de La Fondation 30 Millions d'Amis.

Que se passe-t-il quand vous repérez un chat errant près de chez vous ?

- Vous nous contactez au 06 65 63 35 65 afin d'examiner la situation,
- Trappage,
- Identification et stérilisation par le vétérinaire,
- Remise en liberté sur le lieu de trappage.

Nous recherchons en permanence des bénévoles et des familles d'accueil !

Si vous souhaitez être utile, contactez-nous au 06 65 63 35 65.

Amicale Intercommunale de Charly (AIC)

Manifestation réalisé en 2025 :

- Vente de saucisson
- Concours de pétanque

Fin 2025 Mise en place d'une association collégiale pour la gestion de celle-ci.

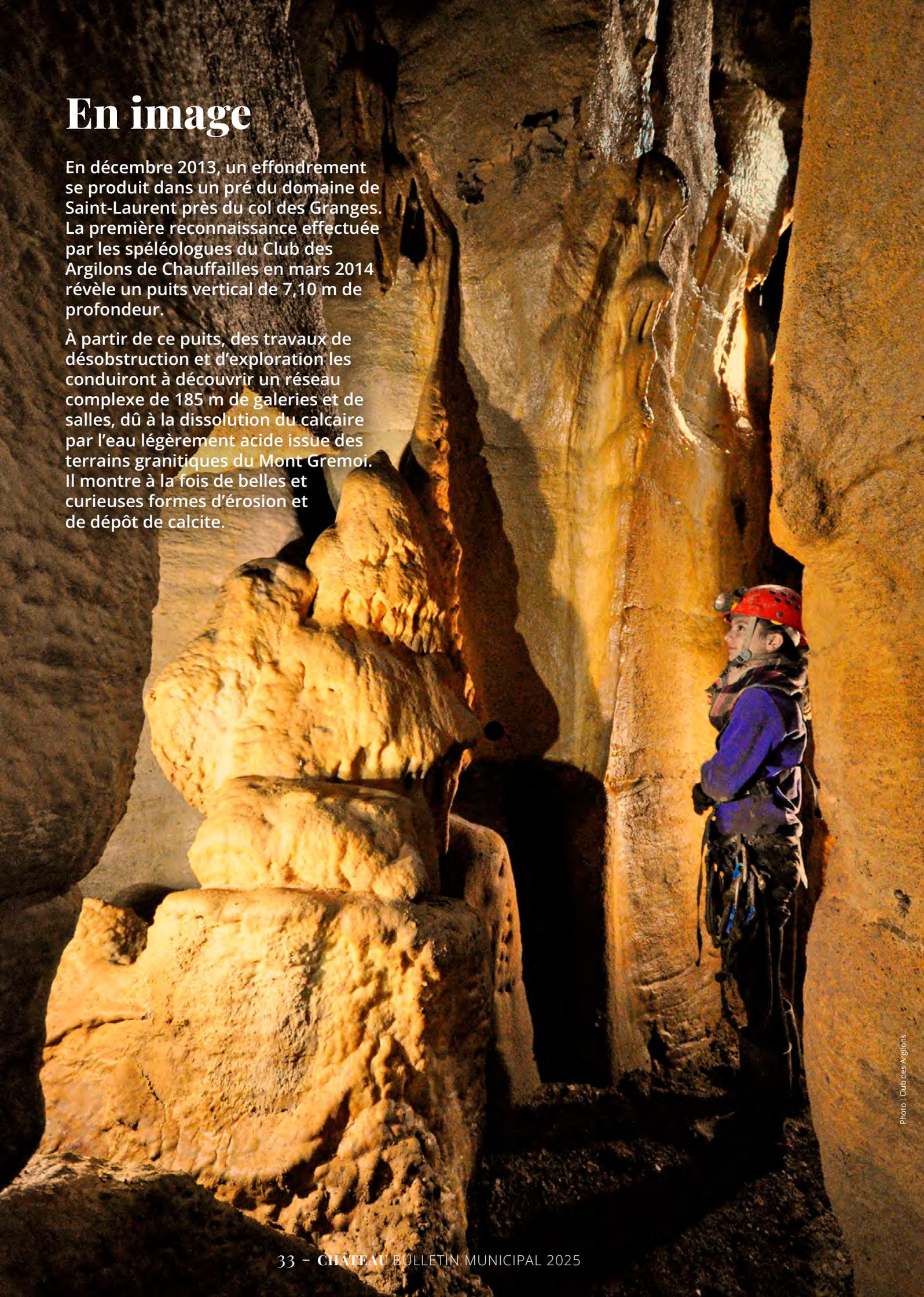
Manifestation en prévision et à l'étude pour l'année 2026 :

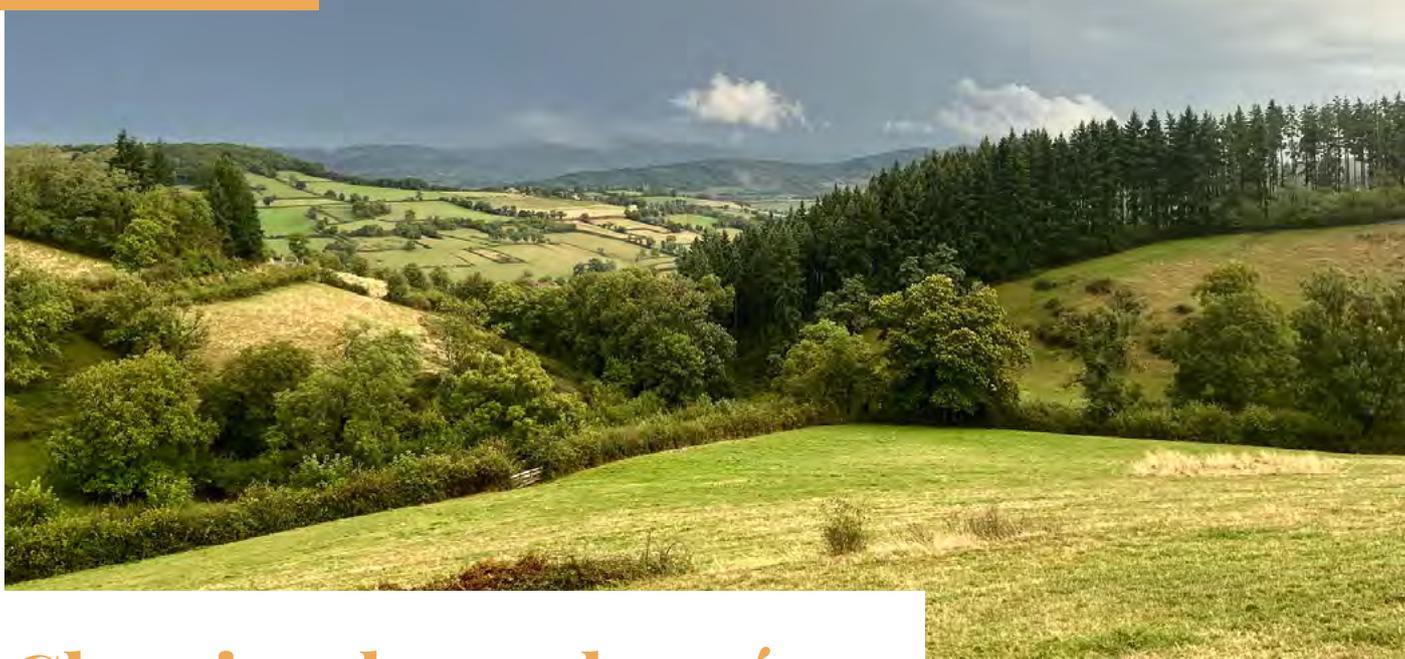
- Concours de pétanque
- Fête de la Bière
- Marché de Noël

En image

En décembre 2013, un effondrement se produit dans un pré du domaine de Saint-Laurent près du col des Granges. La première reconnaissance effectuée par les spéléologues du Club des Argilons de Chauffailles en mars 2014 révèle un puits vertical de 7,10 m de profondeur.

À partir de ce puits, des travaux de désobstruction et d'exploration les conduiront à découvrir un réseau complexe de 185 m de galeries et de salles, dû à la dissolution du calcaire par l'eau légèrement acide issue des terrains granitiques du Mont Gremoi. Il montre à la fois de belles et curieuses formes d'érosion et de dépôt de calcite.





Photos : Guillaume Pommier

Chemins de randonnées, des évolutions en cours

Le PDIPR 71 (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) est une compétence du Département. Il valorise « le tourisme vert » (équestre, pédestre, VTT ...) considéré comme un facteur majeur d'attractivité en Clunisois.

Depuis 3 ans une révision des tracés historiques, créés autour des années 1995, est en cours. A l'époque, l'objectif était non seulement la mise en réseau sur l'ensemble du territoire, mais aussi, la détermination de boucles dans chaque commune.

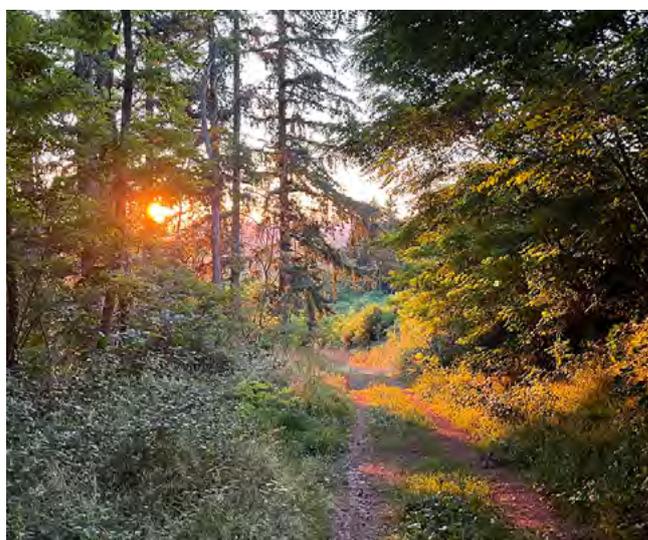
Aujourd'hui, la continuité inter-communale est intensifiée par le département. Sous l'impulsion de la CCC (financeur) et de son opérateur l'Office du Tourisme, une révision des tracés existants a été réalisée lors de plusieurs réunions en mairie. Résultats: les changements sont marginaux. L'implantation de mats complémentaires est désormais réalisée (financement CCC - entreprise signal 71)

En juillet 2025, lors d'une dernière réunion en Mairie, la signalétique (flèches directionnelles-entreprise Pic Bois) du futur du réseau inter-communal a été vérifiée. Début 2026, les flèches directionnelles seront posées. Aux carrefours, on trouvera aussi le fléchage du prochain village et les km associés.

Un nouveau panneau d'information situé à Place des anciens combattants intégrera, outre

un descriptif du réseau, une entrée par thème favorisant la continuité des chemins (ex. Châteaux médiévaux, Chemin des Moines, Route d'Artagnan, Ban sacré...) Des éléments historiques propres à notre village sont aussi demandés. La question des boucles internes à la commune devra être à l'ordre du jour (présents sur le livret « Parcours Château » Pays Art et Histoire)

Nous remercions M. Boulanger qui a été en charge du dossier et à veiller, au fil des ans, sur notre réseau PDITR. Qui prendra le relais ? Avis aux bonnes volontés individuelles, associatives ...et autres collectifs !



Assainissement

Depuis le 1er janvier 2024, la gestion de l'assainissement sur notre territoire est assuré par la Communauté de communes du Clunisois. Les installations du territoire de la commune de Château sont dites Assainissement Non Collectif (ANC). Le service public ANC a pour rôle de conseiller, d'accompagner les usagers dans la mise en place de leur installation et de contrôler les installations existantes. Un service de vidange groupées est mis en place pour permettre aux usagers de bénéficier de tarifs avantageux pour la vidange de leurs installations. Un bon de commande est à télécharger sur le site internet de la communauté. Après que le bon de commande soit transmis, les vidanges sont programmées sous un délai maximum de sept semaines. Après la prestation, le recouvrement de la facture est effectué par le Trésor Public pour le compte du service assainissement.

- Service assainissement de la Communauté de communes du Clunisois :
4bis ZA de la Courbe 71250 Salornay-sur-Guye - 03 85 22 98 81 - contact assainissement@enclunisois.fr

Assemblée générale du comité territorial du Clunisois du Sydesl

L'assemblée générale du comité territorial du Clunisois du Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire (Sydesl) s'est tenue le mardi 30 septembre sur notre commune, en présence des élus et représentants des 51 communes membres.

Le Sydesl exerce plusieurs missions au service des collectivités :

- la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux d'énergie et d'éclairage public
- la gestion d'outils de cartographie SIG (système d'information géographique)
- la création de PCRS (plan de corps de rue simplifié)

Le syndicat est fortement engagé dans la transition énergétique à travers plusieurs actions :

- le déploiement de quatorze nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire et
- la reprise de huit bornes déjà existantes
- l'aide à la performance énergétique des bâtiments publics et privés
- le groupement d'achat d'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz
- des actions de solidarité énergétique et un accompagnement des ménages dans la rénovation de leurs logements.

Le Sydesl assure également une mission de conseil et d'accompagnement pour les projets :

- photovoltaïques, en toiture ou au sol
- réseaux de chaleur bois, avec la création de la régie *Sydesl chaleur renouvelable*

Des investissements et partenariats ont été développés avec la SEM Seler pour soutenir la production locale d'énergies renouvelables, ainsi qu'avec l'association Accseler afin de promouvoir l'autoconsommation collective, favorisant ainsi une énergie plus locale, solidaire et durable.

Salle communale : un espace apprécié de nos partenaires

Depuis sa réouverture la salle communale accueille régulièrement les rencontres de nos partenaires ou des instances du territoire :

- 31 janvier : la FAPPAH (Fédération d'associations partenaires du Pays d'art et d'Histoire)
- 14 avril : assemblée générale du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Grosne
- 30 septembre : assemblée générale du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire
- 6 octobre : conférence des maires de la Communauté de Communes du Clunisois

Syndicat intercommunal des eaux de la Haute Grosne

Le syndicat regroupe les 13 communes : Bergesserin, Bourgvillain, Château, Germolles-sur-Grosne, Jalogny, Mazille, Navour-sur-Grosne, Saint-Léger-sous-la-bussière, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Point, Sainte-Cécille, Tramayes et Trambly. Les compétences liées au service sont la production, le traitement, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable aux abonnés.

Changement du distributeur d'eau courante

En vertu d'un contrat de type affermage, la société *Suez* avait délégué de service depuis 2019 pour l'exploitation de la distribution de l'eau pour le syndicat. Depuis le 1^{er} juillet 2025, c'est la société *Sogedo* qui assure cette prestation dans les communes du Syndicat suite à un nouvel appel d'offre. *Sogedo* est une entreprise dans le domaine de la distribution de l'eau potable au service des collectivités publiques.

Pourquoi souscrire un abonnement ?

L'accès à l'eau potable est un droit et un service public (sous réserve d'un débit d'eau suffisant). Aussi la distribution de l'eau potable à votre robinet est un service payant. La distribution est donc soumise au code de la consommation qui impose au distributeur la souscription d'un abonnement (article L111-1 du dit code) lors d'un changement de distributeur. Cet abonnement équivaut à une location du compteur.

Les estimations de consommation et relevés de compteur de *Suez* ont été communiqués à *Sogedo*. La société proposera des points d'accueil physique avec l'ouverture d'une agence à Belleville-en-Beaujolais et prochainement dans le département de Saône-et-Loire.

Un programme de renouvellement du réseau

Sur la commune de Château, le nombre d'abonnés est de 147. Parmi les travaux réalisés cette année, un chantier concernait le réseau de distribution de la commune de Château. 1350 mètres de conduites fonte ont été renouvelés entre les Gorlières et le réseau desservant le Carmel de la Paix sur la commune de Mazille pour un coût de l'opération s'élevant à 222561€. Un programme de travaux de renouvellement est prévu tous les ans afin de tendre vers un objectif de réduction des pertes sur le réseau à 2m³/km/jour. Le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable de l'exercice 2024 est disponible au public en mairie.



Photo : René Dufour



ZONE DE DISTRIBUTION : HAUTE GROSNE-SAONE GROSNE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2024</p> <p>L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p> <p>Il est recommandé de laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire, quand elle a stagné plusieurs heures dans les tuyaux, au matin par exemple et après une longue absence.</p>	<p>A : Eau de bonne qualité</p>
	<p>B : Eau de qualité convenable</p>
	<p>C : Eau de qualité insuffisante</p>
	<p>D : Eau de mauvaise qualité</p>
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par les captages situés à Crêches sur Saône. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine."</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 14 communes, soit 4013 personnes. Le responsable des installations est : « S.I.E. DE LA HAUTE GROSNE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ (S.D.E.I.) CENTRE DE CHARNAY » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 18</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
NITRATES	A	Très bonne qualité
Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 12</p> <p>Valeur moyenne : 8,14 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 9,4 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 4</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 346</p> <p>Valeur maxi : 0,094 microgramme/L (chlorothalonil r471811)</p>
TURBIDITÉ	A	Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.		<p>Nombre de prélèvements : 48</p> <p>Valeur maxi : 0,72 NFU</p>

Quelques conseils	
<p>ADOUCCISSEUR</p>	<p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>
<p>CHLORE</p>	<p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.</p>
<p>PLOMB</p>	<p>Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>
<p>ABSENCE</p>	<p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 12</p> <p>Valeur moyenne : 30,5 °f</p> <p>Valeur maxi : 33,6 °f</p>

Pour aller plus loin	
	<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>

Édité le 28/04/2025

UDI 071000594

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

COVOITURER POUR VOS DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN DANS LE CLUNISOIS

Télécharger l'application Covoiturage Mobigo ▼

Covoiturage Mobigo
L'application du covoiturage en Bourgogne-Franche-Comté.

Conducteurs, conductrices :
bonne nouvelle !
Bénéficiez de **100 euros et jusqu'à 200 euros de prime covoiturage** pour tous vos nouveaux trajets.

Prêt à covoiturer avec Covoiturage Mobigo ? C'est ici !

Espace Clunisois

Covoiturage Mobigo
Voyages

Obtenir

Voyages | Éclat BFC | France

App Store | Google Play



PRIME COVOITURAGE DE 100 € POUR LES CONDUCTEURS ET CONDUCTRICES, À PARTIR DE 10 TRAJETS (< À 80 KM) !

Retrouvez toutes les solutions de covoiturage sur le site
<https://covoiturage.viamobigo.fr/>



1001 Familles Maison de la Parentalité

1001 familles en Clunisois n'est pas une maison des parents comme les autres... C'est un programme d'accompagnement à la parentalité réparti sur un ensemble de lieux relais à travers tout le territoire communautaire. Dédié à la famille, à l'enfant et à l'adolescent, ce programme est centré sur l'écoute et l'accompagnement par des professionnels et des bénévoles. Il garantit l'anonymat, il est sans adhésion pour tous les parents, futurs parents, les beaux-parents, les grands-parents. C'est aussi un programme mensuel d'activités et d'animations autour de la famille et proposé gratuitement sur tout le territoire communautaire.

- **Au Quai de la Gare à Cluny**
03 85 22 98 85 - mille1familles@enclunisois.fr



La Marelle

Le centre de loisirs La Marelle accueille les enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires (sauf celle de fin d'année et les trois premières semaines d'août) et les mercredis, au sein de la Maison de l'enfance et de la jeunesse du Quai de la gare à Cluny. Situé dans un environnement sécurisant en bordure de voie verte, le Quai de la gare dispose de trois salles d'animation, d'une salle de repos pour les plus petits, ainsi que d'une grande salle d'évolution pour les activités sportives.

- **Au Quai de la Gare à Cluny** 06 47 13 74 06
lamarelle@enclunisois.fr



Maison Départementale des Solidarités

L'action sociale est une des compétences obligatoires du Conseil Général. La Maison Départementale des Solidarités assure ces missions. Celle de Cluny couvre les cantons de Cluny, Saint-Gengoux-le-National, Matour et Tramayes et propose six permanences au plus près des habitants. L'équipe est composée de 7 assistantes sociales, d'une infirmière puéricultrice, de deux secrétaires et d'un médecin. Ces professionnels exercent dans le cadre du Service Social Départemental, de l'Aide Sociale à l'Enfance et aux Familles et de la Protection Maternelle et Infantile.

- **Espace Victor Duruy - place du Marché à Cluny**
03 85 59 03 18 - mds.cluny@saoneetloire71.fr



Relais petite enfance

Le Relais petite enfance (anciennement Relais assistants maternels) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Vous y trouverez toutes les informations sur les modes d'accueil existants du territoire et sur les démarches d'employeurs. C'est aussi un soutien pour les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile dans leurs démarches administratives et de professionnalisation.

- **Au Quai de la Gare à Cluny** 03 85 22 98 83
relaispetiteenfancecluny@enclunisois.fr



Accueil de jour La Roseraie

Une réponse pour faciliter le maintien à domicile de la personne âgée, atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en évitant l'épuisement de l'entourage. La personne âgée est accueillie dans un environnement convivial et sécurisé par une équipe formée, composée d'un médecin, d'une psychologue, d'aides médico-psychologiques et d'aides-soignantes qui propose des activités de la vie quotidienne et des ateliers mémoire dans le respect du rythme et des goûts de chacun.

- **12 rue du Docteur Pleindoux à Cluny**
03 85 59 58 99 - contact@ch-clunisois.fr



Service de Soins Infirmiers à Domicile

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile a pour vocation de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, pour éviter une hospitalisation, faciliter un retour à domicile à la suite d'une hospitalisation, prévenir les risques liés à la perte d'autonomie et retarder l'entrée en établissement.

- **12 rue du Docteur Pleindoux à Cluny**
03 85 59 59 59 - contact@ch-clunisois.fr



ADMR du Clunisois

L'ADMR du clunisois appartient au réseau national des Aides à Domicile en Milieu Rural. Elle gère un service d'aide à domicile bénéficiant des habilitations par le Conseil Départemental, la MDPH, les organismes de retraite, la CAF et les mutuelles. L'ADMR intervient auprès des personnes âgées ou handicapées mais aussi auprès de personnes malades ou de familles avec jeunes enfants.

- **12 rue du Docteur Pleindoux à Cluny**
03 85 35 19 67 - info.clunisois@fede71.admr.org



CLIC du Clunisois

Le Centre Local d'Information et de Coordination est une association à but non lucratif qui propose un accueil de proximité, conseille, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Elle centralise toutes les informations susceptibles d'intéresser les personnes âgées et les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux. Trois missions lui ont été assignées : l'information, l'évaluation des besoins à domicile et la coordination des professionnels.

- **1 rue des Ravattes à Cluny**
03 85 35 30 60 - coord.geronto.cluny@orange.fr



AAPA du Clunisois / Amaelles

L'Association d'Aide aux Personnes Âgées du Clunisois vous accompagne en cas de sortie d'hospitalisation, intervient auprès des personnes âgées ou handicapées, auprès de familles, ainsi qu'auprès de particuliers de tous âges. Services à domicile aux seniors et à leur famille assurés par des aides à domicile et des auxiliaires de vie sociale. Les prestations d'heures d'aide à domicile accordées par les caisses de retraites bénéficient d'une éventuelle prise en charge par le Conseil Départemental. Ces prestations ouvrent droit à une déduction fiscale.

- **Rue des Ravattes (Résidence Bénéтин)**
03 85 59 00 29 - aapa.cluny@wanadoo.fr



Don du sang

Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Grâce aux dons, les personnes qui en ont besoin sont soignées directement via la transfusion sanguine ou indirectement par l'utilisation des médicaments dérivés du sang issu du don de plasma.

- **Prochaine collecte à Cluny mercredi 14 janvier de 8h30 à 12h30 aux Griottons. Calendrier des collectes à consulter sur dondesang.efs.sante.fr**

Espace France Services

L'espace France Services du Clunisois vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches du quotidien liées à l'accès aux droits (aide aux démarches administratives, mise en relation avec les services publics et nos partenaires), vos démarches numériques (bornes en libre service, cyberspace, ateliers et accompagnement), votre recherche d'emploi, de formation (orientation et conseils), votre logement, votre famille, votre santé, etc.

- **5 place du Marché à Cluny**
03 85 20 00 11 - contact@enclunisois.fr



Travail et Services

Travail et Services est une association intermédiaire qui contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle propose à particuliers et professionnels des petits travaux ou services comme du jardinage, du bricolage, du ménage ou du repassage.

- **42 rue Prud'hon à Cluny 03 85 59 27 76**
contact.cluny@travailetservices.fr

OPAH du Clunisois

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Clunisois, offre des services pour la rénovation des habitations. Elle s'adresse à tous les propriétaires occupants ou bailleurs du territoire, et porte sur les thématiques suivantes : amélioration énergétique et lutte contre la précarité énergétique ; adaptation des logements pour les personnes âgées en situation de handicap ; réhabilitation des logements dégradés. Que vous ayez besoin de conseils ou que vous soyez prêt à démarrer un projet de rénovation, contactez France Renov' pour recevoir une aide adaptée.

- Permanence téléphonique au **03 85 21 05 41**

La Brigade des Compotes

Ne jetons pas les fruits, ramassons les !

Appel aux bénévoles et donateurs

CONTACT
 brigadecompotes.clunisois@gmail.com
 07 61 85 05 92 **f** CCduClunisois

Community de Comptes de Clients **PROJET ALIMENTAIRE** **NOTRE MODÈLE A DE L'AVENIR** **PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE** **REPUBLIQUE FRANÇAISE**

L'info qui sauve des vies

ARRÊT CARDIAQUE

1 APPELEZ LES SECOURS 2 MASSEZ 3 DÉFIBRILLEZ 4 ATTENDEZ LES SECOURS

Géo'DAE
 BASE NATIONALE DES DÉFIBRILLATEURS

SCANNEZ-MOI POUR TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur permet de rétablir un rythme cardiaque normal lors d'un arrêt cardiaque et augmente les chances de survie. Chaque minute compte, car les chances diminuent fortement après 3 à 5 minutes sans intervention.

Disponible 24h/24 et 7j/7, le défibrillateur du village est facilement accessible dans la cour de la mairie.

Quelques numéros utiles



- **Poteau téléphonique cassé ou câble décroché**

Vous constatez une anomalie sur un équipement du réseau Orange ? Vous pouvez le signaler aux équipes techniques et accélérer sa remise en service. Pour informer d'un équipement nécessitant une intervention (poteaux cassés ou penchés, câbles arrachés, armoires ouvertes...),

dommages-reseaux.orange.fr

Au préalable ne pas oublier de relever le numéro de poteau (étiquette bleue fixée sur le poteau).

En cas de danger immédiat, contactez le **112**.

- **Panne d'internet ou de téléphone**

Dans tous les cas seul votre fournisseur est habilité à gérer les problèmes de réseau (qualité, lien internet, téléphone, etc). Les coordonnées du support se trouvent sur votre facture.

- **Panne d'eau**

En cas panne d'eau ou de fuite sur les routes de notre commune appelez le numéro d'urgence

09 77 40 11 27

- **Éclairage public**

Vous pouvez signaler un lampadaire défectueux à la mairie. À noter que les plages horaires d'éclairage sont limitées pour tenir compte des économies d'énergie et des contraintes environnementales.

- **Poteau électrique cassé ou câble décroché**

Vous devez vous adresser au service de dépannage de la société Enedis au

09 72 67 50 71

En cas de danger immédiat, contactez le **112**.

- **Panne d'électricité**

Pour signaler une panne de courant, contactez le service de dépannage Enedis au

09 726 750 71

- **Problème de voirie**

Sur une route départementale, vous devez vous adresser au Conseil Départemental au

03 85 39 55 00

Pour la voirie communale, vous pouvez signaler le problème en téléphonant à la mairie au

03 85 59 15 51

- **Arbres gênants en bord de route**

L'élagage des arbres est à la charge du propriétaire du terrain où est implanté l'arbre. Si celui-ci se trouve sur la voie publique, il faut alors le signaler à la mairie au

03 85 59 15 51



Suivez toute l'actualité de la commune sur
mairiedechateau.fr